

COMMUNE DE



COTTENS

N° 1 – avril 2026

INFORMATIONS COMMUNALES

Comptes 2025



Infos importantes

Répartition des dicastères 2021–2026

Gabriel Nussbaumer Syndic
Administration générale, personnel, communication, information, relations avec les sociétés
Mobile 079 348 19 36

Claude Magnin Vice-syndic
Aménagement du territoire, constructions, cadastre, mesurations, terres communales, forêts
Mobile 079 705 80 08

Jean-Claude Bernold Conseiller communal
Eaux usées, voirie, routes communales, mobilité
Mobile 077 269 07 05

Marie-Claude Clerc Conseillère communale
Finances, impôts, santé, affaires sociales, home, intégration, naturalisations
Mobile 077 426 54 90

Yves Nicolet Conseiller communal
Eau potable, sécurité et protection de la population, service du feu, cimetière
Mobile 078 770 17 07

Marc-Antoine Sauthier Conseiller communal
Bâtiments communaux, évacuation et traitement des déchets, environnement, énergie, animation, chemins pédestres
Mobile 079 606 67 84

Jean-Bernard Siggen Conseiller communal
Enseignement obligatoire, formation, AES, petite enfance, bibliothèque, culture, sport, loisirs, jeunesse
Mobile 079 308 57 42

Comment être informé-e en cas d'urgence?

La commune de Cottens utilise différents canaux de communication digitale pour vous informer, notamment en cas d'urgence. Elle vous encourage à consulter régulièrement l'un ou l'autre.

Le site internet
www.cottens-fr.ch

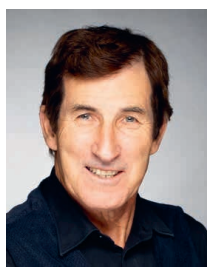
iSarine
En téléchargeant cette app à l'aide de ce QR-code, vous êtes informés des urgences et de l'actualité de toutes les communes du district.



SMSup
Vous recevrez sur votre téléphone portable une alerte du type «urgence» ne concernant que Cottens. Si ce n'est pas déjà fait, inscrivez-vous grâce au lien suivant <https://cottens-fr.ch/info-par-sms/sur> le site internet depuis un ordinateur ou depuis votre téléphone portable.

LE MESSAGE DU SYNDIC

**Chères citoyennes, chers citoyens,
chères habitantes, chers habitants de Cottens**



Une fin de législature est le moment idéal pour faire une analyse des buts fixés en début de mandat et des résultats obtenus au moment de passer le témoin à une autre équipe.

Dans mes messages précédents, j'ai déjà relaté de façon exhaustive dans quels projets votre argent avait été investi. Cependant, j'ai malgré tout le plaisir de mentionner pour mémoire que les réalisations phares, dont vous-mêmes et l'équipe communale dans son ensemble peuvent être fières, sont le chauffage à distance (CAD), le bâtiment de l'édilité, la déchetterie et les mesures d'économies d'énergie. Last but not least, il faut également relever la fusion réussie de notre cercle scolaire avec celui de Autigny et de Chénens. Cette dernière est la preuve vivante qu'une collaboration inter-communale est possible. Ce projet réussi est peut-être le prélude d'autres fusions possibles pour rendre notre organisation communale encore plus performante?

Les peuples heureux n'ont pas d'histoire! C'est la réponse et la phrase prononcée par mon instituteur lorsque, tout jeune, je lui ai demandé pourquoi, nous les Suisses, n'avions pas de très grands faits historiques à raconter comme certains pays proches ou lointains de notre frontière.

Durant la législature qui va se terminer ces prochaines semaines, vous avez pu constater que l'équipe communale a fonctionné d'une façon discrète mais avec efficacité et sans histoires. Nous avons eu la chance et l'intelligence de nous occuper de notre mission et de ne pas faire des combats d'arrière-garde complètement stériles à la Don Quichotte. Vous les habitants, les citoyens de notre commune, vous en avez fait de même et je tiens à vous exprimer toute ma gratitude d'avoir pu mener le bateau à bon port sans tempêtes ou ouragans.

Depuis plusieurs années, bien que présentant des budgets déficitaires, nous avons toujours réussi à juguler les coûts pour finalement vous présenter une clôture des comptes en positif. Malheureusement cette fois, je dois vous informer que je suis déçu en bien.

Le budget pour l'exercice, année 2025, a été présenté lors de l'assemblée du budget en date du 10 décembre 2024 avec un déficit de CHF 263 595. Lors de notre prochaine assemblée les comptes seront également négatifs. Ma remarque, «déçu en bien», s'explique par le fait que nous vous présenterons des comptes nettement moins déficitaires que budgétisés (CHF 144 704) mais malheureusement pas encore dans le noir.

Le village grandit et de nombreux projets de construction sont en cours de réalisation. La prochaine équipe que vous avez nommée lors des dernières élections devra œuvrer afin que l'équilibre des finances se réalise à nouveau. Pour redresser la barque, il faudra manœuvrer de façon ferme et précise afin que le ménage communal retrouve son équilibre d'antan.

A tous les habitants, habitantes, citoyennes et citoyens et principalement aux teams communaux tels que, conseil communal, administration, édilité, enseignants, paroisse et sociétés culturelles, j'adresse mes vifs remerciements et une vie sereine.

Passez une magnifique période printanière et appréciez sur tous les plans le merveilleux réveil de la nature.

Gabriel Nussbaumer, Syndic

Infos importantes

Aux propriétaires de terres, d'appartements, d'immeuble ou de villa

Nous vous rappelons que lors de la vente de votre bien immobilier, vous avez l'obligation d'informer la commune en nous transmettant:

- > La date de la vente
- > Le nom du nouveau propriétaire, son adresse et numéro de téléphone
- > Le cubage de votre compteur d'eau pour les appartements raccordé à un compteur indépendant et les villas (information également nécessaire si le propriétaire d'un immeuble le vend dans sa totalité)

Tant que nous n'avons pas ces informations, les taxes et relevés d'eau et épuration ainsi que la contribution immobilière seront facturés à l'ancien propriétaire.

Si vous louez votre bien immobilier, vous devez impérativement nous transmettre les coordonnées de la personne qui loue votre bien-fonds.

De plus, nous portons à votre connaissance qu'une vente en cours d'année n'exonère pas l'aliénateur de la contribution immobilière. En effet, nous n'avons malheureusement pas la possibilité technique et légale d'effectuer une facture au prorata du fait que la Loi sur les impôts communaux (LICO) art. 13 al.3 stipule:

*Cette contribution est **due par le propriétaire** ou par l'usufruitier **inscrit au registre foncier le 1^{er} janvier de la période fiscale**. Elle est calculée sur la valeur fiscale fixée au 31 décembre de l'année civile précédant la période fiscale.*

Il revient à votre charge de vous arranger avec l'acquéreur (le nouveau propriétaire).

Par avance nous vous remercions de votre collaboration et de votre compréhension.

L'Administration communale

Arrivée dans la commune – dépôt de papiers

A toutes fins utiles, nous rappelons à toutes les personnes établies récemment à Cottens qu'elles ont **l'obligation de venir s'annoncer au bureau communal dans les 14 jours suivant leur arrivée (Art. 5 – Loi sur le contrôle des habitants)** et d'y déposer un acte d'origine ou un document équivalent pour les personnes de nationalité suisse ou une copie du permis de séjour pour les personnes de nationalité étrangère.

En outre, les documents suivants doivent être fournis à l'administration communale:

- > Une copie des certificats d'assurance maladie pour tous les membres de la famille/ménage
- > Une copie de l'assurance ménage
- > Une copie de votre bail à loyer si vous êtes locataire
- > Une copie de votre dernier avis de taxation
- > Si vous arrivez avec des enfants mineurs, le certificat de famille ou un certificat de partenariat ou, à défaut, d'un document jugé équivalent
- > Si vous arrivez avec des enfants et êtes séparé-e ou divorcé-e, la convention passée entre les ex-époux précisant qui détient l'autorité parentale

Un nouvel acte d'origine doit être déposé au bureau communal en cas de modification de l'état civil, soit en cas de:

- > Mariage
- > Divorce
- > Décès du conjoint
- > À la majorité

Départ de la commune

La personne qui quitte la commune doit annoncer son départ au préposé sans délai et indiquer sa destination (art. 11 – loi sur le contrôle des habitants)

Votre départ doit être annoncé en vous présentant au guichet de l'Administration communale.

De plus, **pour les propriétaires**, vous avez l'obligation d'annoncer la vente de votre bien ou tout changement de locataire.

Lors de la vente ou lors du changement de locataire vous devrez nous informer de la date de la vente, du nouveau propriétaire ou locataire et nous indiquer le cubage du compteur d'eau à la date de la vente.

Nous vous remercions d'avance de votre obligeance.

L'Administration communale

Tractanda



Assemblée communale du 21 avril 2026 à 20h, à la salle paroissiale

Commune de Cottens www.cottens-fr.ch

1. Procès-verbal de l'assemblée communale du 9 décembre 2025 (ce procès-verbal ne sera pas lu. Conformément à l'art. 13 RELCo, il peut être consulté au secrétariat communal pendant les heures d'ouverture ainsi que sur le site internet www.cottens-fr.ch, rubrique Administration & Autorités/Assemblées/Procès-verbaux)
2. Comptes 2025
 - 2.1. Présentation du compte de résultats 2025
 - 2.2. Présentation du compte des investissements 2025
 - 2.3. Prise de position de la commission financière sur le rapport de l'organe de révision
 - 2.4. Approbation
3. Crédit additionnel – Raccordement et défense incendie bâtiments «Au Pré» (CPPEF) à la route de la Résidence CHF 7552.–
 - 3.1. Présentation
 - 3.2. Rapport de la Commission financière
 - 3.3. Vote
4. Approbation définitive du règlement relatif à la distribution d'eau potable à la suite de l'avis de la surveillance des prix
 - 4.1. Présentation
 - 4.2. Vote
5. Divers
Les différents documents relatifs aux points de l'ordre du jour peuvent être consultés au secrétariat communal pendant les heures d'ouverture ainsi que sur le site Internet www.cottens-fr.ch, rubrique Administration & Autorités/Assemblées/Prochaine Assemblée.

Le Conseil communal

Administration communale

Secrétariat communal, caisse communale
et agence AVS
026 477 93 00
Fax 026 477 93 01
admin@cottens-fr.ch
www.cottens-fr.ch
Edilité 026 477 93 03

Heures d'ouverture

Lundi de 17h à 19h
Mardi de 9h30 à 11h30
Mercredi de 9h30 à 11h30
Jeudi de 14h à 18h
En dehors des heures d'ouverture, veuillez prendre
rendez-vous au 026 477 93 00.

Ecoles

Ancien bâtiment 026 477 93 02
Nouveau bâtiment 026 477 93 08

Gendarmerie cantonale, Prez-vers-Noréaz

026 305 87 55

Bibliothèque Régionale d'Avry (BRA)

026 470 21 42

Ludothèque des Schtroumpf

079 488 10 76

Service des repas à domicile

026 477 93 00

Service social de Sarine Ouest

026 477 16 88

Accueil extrascolaire Cottens (AES)

077 447 58 88

Feu **118**

Ambulance **144**

Infos importantes

Ramassage des déchets

Pour rappel, lorsqu'un lundi est un jour férié, le ramassage des déchets ménagers a lieu **le mardi qui suit**.

Information

Un cours «Premiers secours» ouvert à la population Délai d'inscription: 15 mai

Deux défibrillateurs sont installés sur le territoire de la commune: l'un sous la plateforme du commerce Denner côté est, l'autre le long de la façade nord de la buvette du FC Cottens. Mais combien sommes-nous à savoir nous servir d'un défibrillateur en situation d'urgence? Sans connaître vraiment la réponse, le conseil communal a estimé que l'organisation d'une formation de base était indiquée cette année encore.

Un cours de «Premiers secours» ouvert à la population est ainsi prévu cet automne. Ce cours de base dure 4 heures (1/2 journée). Le nombre de participants est limité à 8. Le prix du cours s'élève à CHF 112.-/personne. La commune verse une subvention de CHF 92.-/personne. La contribution de chaque participant est ainsi réduite à CHF 20.-. Le paiement de ce montant auprès de l'administration communale vaut comme inscription. Premiers inscrits, premiers servis.

Le délai d'inscription est fixé au 15 mai. Les dates du cours seront transmises aux participants au plus tard à la mi-juin.

A noter qu'un cours à l'attention du personnel communal a eu lieu au début mars.

Marie-Claude Clerc

DÉVELOPPEMENT DES OBJETS DU TRACTANDA

2. Comptes 2025

2.1. Compte de résultats

Les années se suivent mais ne se ressemblent pas: les comptes 2025 bouclent avec un résultat négatif de CHF 144 705.–, alors que les comptes des quatre années précédentes se sont soldés sur un résultat positif.

Même si ce résultat est un sérieux avertissement, la vue d'ensemble n'est toutefois pas affolante puisque les charges dépassent le budget de CHF 34 466.–, ce qui reste très acceptable, alors que les revenus sont CHF 153 356.– meilleurs qu'escomptés. Ce résultat est ainsi plus favorable que la prévision budgétaire qui affichait un solde négatif de CHF 263 595.

En analysant la situation de plus près on constate d'emblée que le résultat 2025 s'explique par un problème de revenus et non de charges:

Revenus en berne

- > Les bons résultats des années précédentes reposaient largement sur les revenus des impôts découlant des transactions immobilières opérées dans la commune, revenus souvent bien plus conséquents que ceux budgétés, tant les achats/ventes ont été nombreux. Nous avons systématiquement souligné cet élément comme étant l'élément clé de nos bons résultats. En 2025, la marche des affaires dans le domaine immobilier s'est tassée à tel point que les revenus fiscaux qui lui sont liés n'atteignent même pas le budget (– CHF 55 000). En 2025, les deux impôts immobiliers ont rapporté CHF 269 000.– de moins qu'en 2024. L'ampleur de ce recul couplée à la baisse de revenu fiscal expliquée ci-après sont les deux principaux facteurs à l'origine du résultat négatif 2025.
- > Hormis la chute du revenu des impôts immobiliers, on constate un très important recul des impôts sur les personnes physiques de l'année précédente, comptabilisés en 2025. En d'autres termes, le budget 2024 a été sensiblement surestimé. Cela dit, nos estimations de rentrées fiscales sont basées sur les formules fournies par le SCC. A

la décharge de tout un chacun, les chiffres de référence lors de l'établissement du budget pour l'année t sont ceux de l'année t-3. La question que l'on se pose est: pourquoi une telle baisse de revenus de l'impôt sur les personnes physiques en 2024? Les contribuables ont-ils entrepris beaucoup de travaux d'entretien? La typologie des contribuables a-t-elle considérablement évolué?

Les impôts sur le bénéfice et le capital des personnes morales des années précédentes tempèrent un peu le recul relevé ci-dessus puisqu'ils rapportent, contre toute attente, près de CHF 65 000.–.

Charges: importants écarts

L'augmentation mesurée des charges (+ CHF 34 466.–) cache en réalité d'importants écarts positifs ou négatifs.

- > Les charges du personnel augmentent de CHF 98 400.– par rapport au budget. Cette hausse conséquente résulte: 1) des changements intervenus à la mi-année au sein de l'administration à la suite du départ à la retraite de l'ancien administrateur (réorganisation, engagement, revalorisation), 2) de l'adaptation annuelle des salaires et 3), dans une mesure relativement importante, du paiement d'heures supplémentaires irrécupérables; à noter que les jetons de présences de l'exécutif sont également en hausse.
- > En deuxième lieu, les charges de biens et services et autres charges d'exploitation, dont la maîtrise relève du conseil communal, enregistrent un dépassement budgétaire de CHF 65 000: l'entretien des bâtiments avec les réparations consécutives à une fuite d'eau à la nouvelle école ont coûté environ CHF 40 000.–, pris ensuite en charge par l'assurance; des déprédations à la station de pompage des Pontets ainsi que l'entretien des réseaux d'eau, des routes (aménagement du giratoire) et de l'éclairage ont également contribué dans une proportion certaine à ce dépassement. De plus, à l'initiative du conseil communal, les subventions aux abonnements des transports publics sont bien sollicitées et le budget s'est avéré insuffisant.

Il convient encore de souligner que, de plus en plus, le conseil communal et l'administration communale doivent faire appel à des bureaux d'études et entreprises spécialisés, qu'il s'agisse de numérisation, d'urbanisation, de mobilité, voire d'avocats, tant l'ensemble des problématiques se complexifie. Les prestations de ces divers soutiens coûtent. Il s'agit de bien définir préalablement le besoin car le recours à ces entreprises peut être parfois précipité.

Quant aux charges en diminution, elles concernent principalement:

- > Les charges de transferts, globalement en retrait de CHF 111 000.– par rapport au budget de 4,405 millions. Les diminutions portent sur les participations aux associations régionales ou intercommunales, sur la part communale aux salaires des enseignants, toutes deux des charges liées. La baisse de charges est importante dans le domaine de la santé, géré par le Réseau Santé Sarine, ainsi que dans le secteur de l'eau potable en raison d'un changement de pratique de l'AESO.

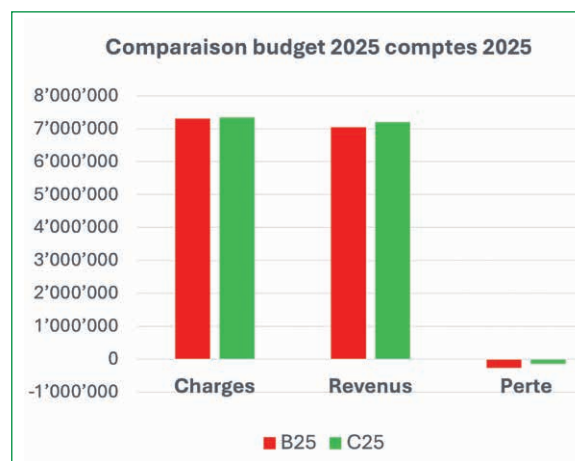
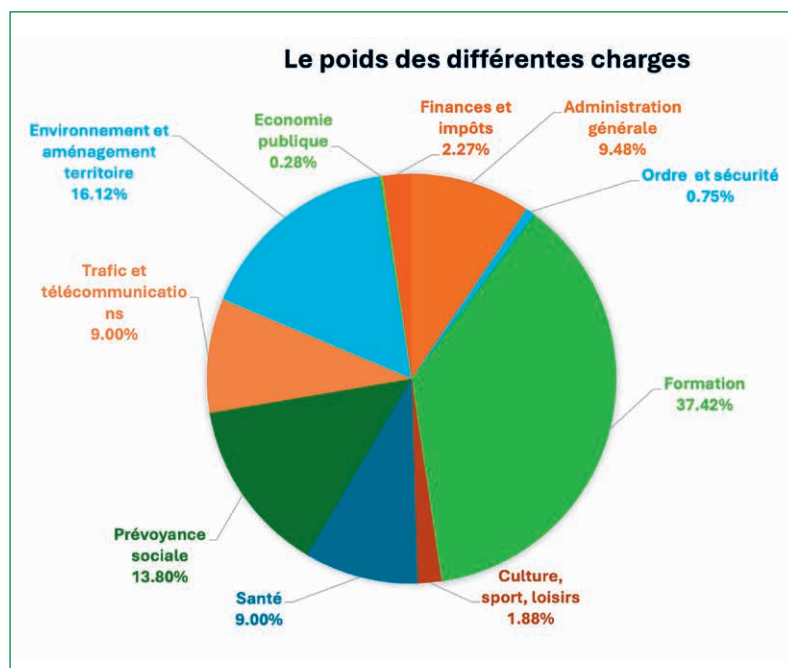
Les charges de transferts englobent également les subventions en matière sociale, où l'on enregistre en revanche une augmentation notamment subventions aux crèches et garderies qui passent de CHF 115 000.– au budget à CHF 147 000.– aux comptes. Il faut s'attendre à une hausse continue de cette position. La commune doit aussi assumer des charges imprévisibles, comme le soutien aux travaux de rénovation de la salle paroissiale, accordé bien après le bouclage du budget. Comme jamais, les demandes de subventions de tous ordres

affluent de toutes parts. Il faudra probablement apprendre à partager.

A noter que les coûts du cercle scolaire Autigny-Chénens-Cottens sont inférieurs au budget de telle sorte que la participation de Cottens est en diminution de CHF 20 000.–. Ces coûts ne comprennent pas les transports, les camps et les locaux; ces derniers font l'objet de refacturation entre les communes du cercle proportionnellement à leurs surfaces respectives.

- > Les amortissements du patrimoine administratif, qui reculent de CHF 50 000.– en raison d'une nouvelle ventilation des investissements dans le domaine des eaux usées portant sur des montants relativement importants. D'un administrateur des finances à l'autre, il est fort à parier qu'il y aura encore des ajustements comptables et non seulement en matière d'amortissements.

Marie-Claude Clerc



2.2. Compte des investissements

Les investissements projetés en 2025 n'ont, une nouvelle fois en grande partie, pas pu être concrétisés en raison de projets immobiliers modifiés, contrecarrés ou retardés. A contrario, un investissement complémentaire de CHF 111 264.– a dû être engagé afin de boucler une fois pour toutes le dossier du carrefour route de Fribourg-route du Centre. Ainsi le compte des investissements qui prévoyait des dépenses pour CHF 523 530.– n'a été sollicité qu'à hauteur de CHF 181 867.–.

Les projets 2025 concernaient pour l'essentiel l'approvisionnement en eau et le traitement des eaux usées:

- > Les travaux liés à l'adduction d'eau potable au chemin de la Creusette n'auront pas lieu tels que planifiés, le projet immobilier finalement retenu n'exigeant plus une intervention à court terme.

L'explication est en tous points pareille en ce qui concerne le changement de collecteur des eaux usées à ce même chemin de la Creusette.

Quant au crédit de CHF 91 000.– pour l'installation de l'adduction d'eau à la route des Brévières, il est encore presque intact.

- > Le crédit d'étude pour la mise en séparatif des eaux usées des quartiers des Brévières et des Rialets, budgété à CHF 114 830.–, a été mis à contribution à hauteur de CHF 43 713.–. Il reste donc un solde confortable pour la suite des études.
- > Seul le solde du crédit de CHF 30 000.– pour l'alimentation en eau et la défense incendie des immeubles «Au Pré», en face de la Résidence St-Martin, a été complètement utilisé. Il s'est d'ailleurs avéré insuffisant puisqu'un crédit complémentaire a été nécessaire.

Sous «Trafic et télécommunications», l'investissement complémentaire de CHF 111 264.– ne figurait pas au budget car le conseil communal prévoyait boucler le dossier du carrefour route de Fribourg-route du Centre avec une convention d'échange de terrains, solution refusée par l'Etat. Pour rappel, il avait fallu acquérir du terrain (une surface de 309 m²) situé sur la parcelle de l'ancien Denner pour réaliser le carrefour. Le prix d'achat indiqué ci-dessus a été arrêté après la taxation de la commission cantonale d'acquisition des immeubles.

Côté recettes, si le budget d'investissement prévoyait un montant de CHF 27 000.–, les comptes quant à eux indiquent un résultat de CHF moins 28 402. L'année 2025 enregistre en effet et premièrement un montant négatif de CHF 47 124.– correspondant à des taxes de raccordements (eau potable et eaux usées) facturées prématurément en 2024, puis annulées; deuxièmement le montant de CHF 14 040.– pour les taxes de raccordement facturées en 2025, ce qui ramène le total à moins CHF 33 084.–. Et ce

montant est encore diminué de la subvention de CHF 4681.– reçue pour la pose de panneaux photovoltaïques, d'où un résultat final de CHF -28 402.

En conclusion le compte des investissements boucle avec un excédent de dépenses de CHF 210 898.– face à un montant budgété de CHF 496 530.–.

Marie-Claude Clerc

Bilan	au 1.1.2025	au 31.12.2025
	en CHF	en CHF
1 Actif	22 207 146.53	20 843 533.68
10 Patrimoine financier (PF)	3 788 953.17	2 877 576.08
100 Disponibilité et placements à court terme	1 894 545.78	1 574 449.81
101 Créances	-2 090 278.91	-4 072 624.56
104 Actifs de régulation	3 977 112.65	5 575 177.40
106 Marchandises, fournitures et travaux en cours	7 573.65	3 286.40
14 Patrimoine administratif (PA)	18 418 193.36	17 965 957.60
140 Immobilisations corporelles (PA)	17 871 158.41	17 460 124.77
142 Immobilisations incorporelles (PA)	36 096.60	19 194.48
144 Prêts PA	30 000.00	28 500.00
145 Participations, capital social PA	40 139.35	40 138.35
146 Subventions d'investissement	440 800.00	418 000.00

Bilan	au 1.1.2025	au 31.12.2025
	en CHF	en CHF
2 Passif	-22 207 146.53	-20 843 533.68
20 Capitaux de tiers	-8 061 834.30	-7 017 392.39
200 Engagements courants	-146 345.46	-422 118.70
204 Passifs de régulation	-163 930.71	-155 230.69
205 Provisions à court terme	0.00	0.00
206 Engagements financiers à long terme	-7 731 718.13	-6 622 915.97
209 Engagements envers les financements spéciaux et les fonds de	-19 840.00	-19 840.00
29 Capital propre	-14 145 312.23	-13 826 141.29
290 Financements spéciaux	-3 521 121.31	-3 550 779.46
295 Réserve liée au retraitement (introduction MCH2)	-1 428 874.67	-1 224 749.67
299 Excédent (+) ou Découvert (-) du bilan	-9 195 316.25	-9 050 612.16

Comptes de résultats	Comptes 2024		Budget 2025		Comptes 2025	
	Charges CHF	Revenus CHF	Charges CHF	Revenus CHF	Charges CHF	Revenus CHF
0 ADMINISTRATION GENERALE	608 287.61	185 075.85	595 345.00	159 250.00	695 592.01	207 541.49
1 ORDRE ET SÉCURITÉ PUBLICS, DÉFENSE	58 371.05	26 676.40	74 620.00	31 500.00	55 255.80	30 193.40
2 FORMATION	2 504 752.53	220 137.40	2 705 885.00	342 735.00	2 745 957.44	407 879.12
3 CULTURE, SPORT ET LOISIRS	110 116.62		152 600.00	2 000.00	137 676.37	6 339.00
4 SANTÉ	701 009.50	3 866.75	710 925.00	3 200.00	660 710.75	6 295.95
5 PRÉVOYANCE SOCIALE	972 597.46	81 489.10	977 925.00	19 000.00	1 012 784.94	55 122.70
6 TRAFIC ET TÉLÉCOMMUNICATIONS	611 395.56	29 779.86	637 040.00	27 440.00	660 850.62	31 317.86
7 PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE	1 186 881.40	1 083 647.51	1 218 720.00	1 084 425.00	1 182 977.33	1 066 139.25
8 ÉCONOMIE PUBLIQUE	34 324.41	48 445.81	21 080.00	31 250.00	20 713.72	31 803.94
9 FINANCES ET IMPÔTS	283 508.38	5 905 107.43	210 415.00	5 340 160.00	166 501.88	5 351 684.06
Totalisation	7 071 244.52	7 584 226.11	7 304 555.00	7 040 960.00	7 339 020.86	7 194 316.77
Résultat	512 981.59			263 595.00		144 704.09

Présentation des investissements	Comptes 2024		Budget 2025		Comptes 2025	
	Dépenses CHF	Recettes CHF	Dépenses CHF	Recettes CHF	Dépenses CHF	Recettes CHF
0 ADMINISTRATION GÉNÉRALE	87 001.00	33 691.90			-1 946.80	4 681.60
2 FORMATION	56 567.25	13 439.90				
6 TRAFIC ET TÉLÉCOMMUNICATIONS	40 113.65				111 264.00	
7 PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE	56 999.31	91 476.00	423 530.00		72 550.38	-33 084.00
9 FINANCES ET IMPÔTS	48 644.35	6 495.00	100 000.00	27 000.00	0.00	0.00
Totalisation	289 325.56	145 102.80	523 530.00	27 000.00	181 867.58	-28 402.40
Résultat		144 222.76		496 530.00		210 269.98

Engagements hors bilan	2024	2025
	CHF	CHF
Réseau Santé de la Sarine	398 583.20	517 502.50
Association intercommunale pour l'alimentation en eau de Sarine-Ouest	0.00 *	0.00 **
Consortium pour l'alimentation en eau de la Ville de Fribourg et des Communes voisines		0.00 ***
Association du cycle d'orientation de la Sarine-Campagne et du Haut Lac français	692 000.00	974 872.00
Association pour l'épuration régionale des eaux usées des bassins versants de la Glâne et de la Neirigue (AEGN)	324 739.00	299 774.00
ARCOS – Association régional à but multiples des communes ouest sarinoises	620.65	286.60
Service de Psychologie, Logopédie et Psychomotricité Intercommunal	86 153.38	86 153.38
Total des engagements	1 502 096.23	1 878 588.48

* au 31.12.2024, il y a exceptionnellement un avoir de CHF 114 449.–

** au 31.12.2025, il y a exceptionnellement un avoir de CHF 142 806.–

*** au 31.12.2025, il y a exceptionnellement un avoir de CHF 777.–

3. Crédit additionnel – Raccordement et défense incendie bâtiments «Au Pré» (CPPEF) à la route de la Résidence CHF 7552.–

Lors de l'assemblée communale du 3 mai 2022, le conseil communal a proposé un investissement d'un montant de CHF 30 000.– pour l'alimentation et la défense incendie des bâtiments de la Caisse de pension du personnel de l'Etat de Fribourg.

Cet investissement s'est terminé au début de l'été 2025. Toutes les factures ont été réceptionnées. Le montant total dépensé est de CHF 37 552.–, ce qui correspond à 125% du crédit voté en assemblée.

Le conseil communal se doit de garantir l'approvisionnement en eau des nouvelles constructions. Pour établir le budget, il a été tenu compte des informations disponibles au moment de la mise à l'enquête publique. A ce moment-là, le tracé du CAD n'était pas complètement figé. Une partie de ce surcoût provient des difficultés techniques engendrées par le croisement de ce dernier (isolation de la conduite, pose de coudes, etc.). De plus, le tracé a été adapté et prolongé afin de tenir compte des futurs arbres imposés dans le plan d'aménagement de détail le long de la route de la Résidence.

Yves Nicolet

4. Approbation définitive du règlement relatif à la distribution d'eau potable à la suite de l'avis de la surveillance des prix

La modification du règlement relatif à la distribution d'eau potable a été approuvée par l'assemblée communale du 6 mai 2025. Alors que nous avons soumis ce règlement pour approbation formelle à la Direction des infrastructures, de la mobilité et de l'environnement (DIME), celle-ci nous a rappelé qu'avant l'adoption par le législatif communal, tout règlement portant sur des taxes doit être soumis à M. Prix pour consultation. Cette lacune étant désormais comblée, nous vous soumettons cette modification de règlement pour approbation définitive. Il s'agit au fond d'une pure formalité.

Le conseil communal

■ **Bureautique**

Imprimante - Plotter - Papier
Toner - Destructeur - Ecran

■ **Papeteries & Boutique**

Succursales : Givisiez - Fribourg
Bulle - Châtel-St-Denis

■ **Articles publicitaire**

Événement - Cadeaux fin d'année
Entreprise & Particulier

■ **Mobilier bureau**

Bureau - Chaise - Luminaire
Cabine acoustique - Parois

Conctatez-nous

Telephone

026 460 20 00

E-Mail

info@duplirex-group.ch

Website

www.duplirex-group.ch

**Le couteau suisse
dans son domaine**



ATELIER / MAGASIN

PETIT & GROS **ÉLECTROMÉNAGER**



Conseil
Vente
SAV
Location
Abonnement

www.self-repair-lambiel.ch

Place de la Gare 2 - 1744 Chénens - 079 784 42 20

Contactez-moi



LES INFOS DES DICASTÈRES

Aménagement du territoire, des constructions, cadastre et mensuration

Aménagement

Au cours du mois de janvier, une séance de travail s'est tenue avec le SeCa afin de faire le point sur l'état d'avancement de la numérisation de notre PAL ainsi que sur le dossier du PAD La Croix.

Dans ce cadre, une enquête complémentaire a été demandée pour le projet de La Croix. L'étude d'impact sonore a également dû être actualisée à la demande du SEN (Service de l'environnement), les exigences ayant évolué depuis le lancement du projet. De son côté, le SMO (Service de la mobilité) a requis un rapport portant sur la génération de trafic et ses répercussions sur la capacité du rond-point.

Un retour concernant l'enquête préalable du PAD La Coutaz est attendu d'ici la fin du premier semestre.

Constructions

Les deux nouveaux immeubles réalisés à la route du Centre sont désormais achevés. Leur intégration dans le tissu bâti du village est réussie et ils contribuent à améliorer le dégagement le long de la route.

S'agissant des trois immeubles en construction à la route de la Goille, le promoteur prévoit une mise à disposition des appartements dans le courant de l'automne. Ces logements seront proposés à la location.

Quant à l'immeuble situé à la route des Brévires, les appartements seront mis en vente.

Forêts

La visite périodique de nos forêts par l'ingénieur du 1^{er} arrondissement a eu lieu au mois de juin, conformément à la planification de la législature 2021–2026. Les objectifs fixés en 2021 ont été atteints.

Nous adressons nos remerciements à la corporation forestière Forêts-Sarine pour le travail soigné réalisé en faveur de l'entretien des forêts communales et des sentiers pédestres. Une coupe de sécurité a été effectuée le long du ruisseau de Cottens, comprenant l'abattage des frênes malades. Une seconde étape est programmée pour 2026.

Monsieur Arnaud Hertling de **Forêts Sarine** succède à Monsieur Damien Berset, qui a choisi de relever de nouveaux défis professionnels.

Claude Magnin



IPSO - Insertion Professionnelle de Sarine-Ouest

Un dispositif régional au service de l'insertion et de la collectivité



Programme d'insertion professionnelle destiné aux personnes bénéficiant de l'aide sociale, **IPSO** offre un environnement de travail encadré permettant aux participants de retrouver un rythme professionnel, de développer leurs compétences et de renforcer leur employabilité en vue d'un retour durable sur le marché du travail.



Parallèlement à cette mission sociale, **IPSO** réalise diverses prestations au service des habitants, des communes et des entreprises locales : travaux divers, aides ponctuelles et interventions variées, adaptées aux besoins et en fonction des saisons.

Dans une logique de complémentarité avec le tissu économique régional, nous évitons toute concurrence déloyale et nous orientons les demandes spécifiques vers les entreprises locales compétentes.



Les habitants des communes membres d'ARCOS bénéficient de prestations au tarif préférentiel de **CHF 32.45 CHF de l'heure (TVA incl.)**, après visite et devis sans engagement.

Par son action, IPSO contribue à la cohésion sociale régionale tout en offrant un service de proximité utile à la population.



Besoin d'aide pour vos travaux saisonniers ? Contactez IPSO !

Contact :

David Robert, responsable IPSO
Route de Rosé 49, 1754 Rosé
079 244 61 13

david.robert@arcos-sarine.ch

<https://www.arcos-sarine.ch/IPSO.b.htm>

Information sur l'eau potable 2025

Qualité microbiologique et chimique

Les échantillons prélevés aussi bien à notre source que directement chez nos consommateurs présentent des valeurs inférieures aux prescriptions légales.

Qualité chimique

La dureté moyenne de l'eau dans le réseau est de 35 fH. Cette valeur peut servir de référence pour les réglages des adoucisseurs ou l'ajustement de la quantité de poudre à lessive.

Nitrates

Les échantillons prélevés à notre source du Pontet contenaient 23 mg/l de nitrates.

L'AESO a distribué au cours de l'année 2024 l'eau de ses différents fournisseurs, sources communales et autres associations.

Les provenances des eaux sont fournies par l'AESO de la manière suivante: soit 62% des eaux de nappe, de 30% des eaux de source et de 8% d'eau de surface.

Autres caractéristiques

Le goût est neutre. Le chlore utilisé et le système de filtration n'entraînent aucune altération olfactive. A titre préventif, un traitement dans un réacteur UV est utilisé à la sortie du réservoir de la Perreire avant distribution.

En cas d'évènements particuliers tels que rupture de conduite, restriction d'utilisation, pollution ou autre, l'administration communale avertira la population dans les plus brefs délais avec une alarme par SMSup, mais également par iSarine ou un tout-ménage.

Votre conseiller communal responsable de l'eau potable ainsi que les employés communaux MM. Christophe Yerly (079 473 13 75) et Florian Borne (079 871 60 46), sont disponibles pour recueillir vos observations.

Yves Nicolet

Petit aperçu de la transition énergétique à Cottens

	Cottens	Canton	Suisse
Part de voitures électriques	5,3% ↗	4,7%	5,1%
Exploitation du potentiel solaire	19,5% ↗	14,1%	11,9%
Part des systèmes de chauffage renouvelables	59,2% ↗	57,8%	40,9%
Consommation d'électricité par an par personne	4 MWh ↗	4,6 MWh	4,8 MWh
Production d'électricité renouvelable par an par personne	1,7 MW ↘	2,8 MWh	4,4 MWh

La commune de Cottens est très bien située dans le contexte de la transition énergétique et elle réalise dans 4 des 5 secteurs principaux un résultat bien supérieur au canton et à la confédération. Un grand merci aux habitantes et habitants pour leurs efforts afin d'accélérer la transition énergétique.

Marc-Antoine Sauthier



BOULANGERIE MARCHON FAVRE

Boulangerie Marchon Favre Sàrl
Rte de Fribourg 44
1741 Cottens

026 477 15 13
boulangerie@marchon-favre.ch
marchon-favre.ch



BOULANGERIE · PÂTISSERIE · CONFISERIE · ALIMENTATION · TEA-ROOM

FANTASIA
Coiffure

Rachel Daugherty - Rue du Centre 98 - 1741 Cottens
079 / 546.75.13

INSTALLATIONS
Clerc
s.a.r.l

SANITAIRE - CHAUFFAGE - ADOUCISSEUR
RENOVATION - DEPANNAGE

CH - 1741 Cottens (FR)

Rte du Centre 11

Tel : 026 / 477 34 14

Natel : 079 / 204 18 75

contact@installationsclerc.ch

LYMPHE & BEAUTÉ
~ ESPACE BIEN-ÊTRE ~

Drainage Lymphatique m.o. Vodder

076 264 45 30
1680 ROMONT

asca
Fondation suisse pour les
médecines complémentaires

MOREL SÀRL
AUTOMOBILES.CH

Garage
plus

Achat - Vente
Réparations toutes marques

Spécialiste Ford

Richard Morel

Route de Lentigny 1
1741 Cottens

T 026 477 17 10

M 079 429 28 05

morel.automobiles@bluewin.ch

Cercle scolaire ACC

Pas de nouvelles renversantes concernant le cercle scolaire ACC, depuis les dernières informations du bulletin communal du mois de novembre. Le comité d'école s'est réuni pour planifier les prochaines séances qui seront consacrées à l'organisation de la prochaine année scolaire. Les élèves de 8H vont nous quitter pour poursuivre leur cursus scolaire au CO de Sarine-Ouest. 56 élèves de 1H sont annoncés à ce jour pour la rentrée 2026/2027, à savoir 13 enfants d'Autigny, 22 de Chénens et 21 de Cottens, ce qui ne modifiera pas le nombre de classes de 1H/2h par rapport à cette année. Je rappelle que la date butoir pour l'ouverture ou la fermeture d'une classe demeure le 15 mai de l'année en cours.

La réunion des parents des futurs élèves de 1H s'est déroulée le mercredi 4 mars à Cottens où toutes les infos concernant l'école et l'AES ont été données.

Et pour terminer...

Comme d'habitude, St-Nicolas a rendu visite aux élèves des 3 sites scolaires pour leur apporter son message en félicitant les braves élèves et en encourageant les plus «terribles» à changer d'attitude, sans oublier de distribuer à chaque enfant son biscôme personnalisé.

Le marché de Noël a de nouveau réuni petits et grands dans un esprit de fête. Un grand MERCI au Conseil des parents qui a organisé ce marché d'une façon quasi idéale, avec un bénéfice de plus de CHF 11000.– (nouveau record), destiné à financer une partie des différentes activités extra-scolaires des enfants. St-Nicolas nous a également rendu visite ce jour-là et a distribué des friandises à tous les enfants présents. La soirée-raclette, organisée le 6 février à Autigny pour la deuxième fois par ce même Conseil, a attiré plus de monde que l'année passée (225 personnes) dans une ambiance conviviale et joyeuse, quand bien même les pommes de terre ont résisté plus longtemps que prévu à la cuisson...

Je vous rappelle également que la crèche de Cottens accueille vos enfants à partir de 3 mois jusqu'à 4 ans. Pour toutes les infos, vous pouvez consulter l'adresse: cottens@funplace.ch L'association Catimini a renouvelé une partie de son comité lors de son assemblée générale le 6 novembre 2025. M^{mes} Nathalie Vultier, caissière, et Zoé Fleury, présidente, cessent leur activité. M^{mes} Mélanie Jaquier et Laura Stocker ainsi que M. Bertrand de Lavenne, nouveau président, rejoignent le comité restant. Cette association accueille cette année 32 enfants, dont 21 de Cottens.



Pour la 3^e année consécutive, l'AES de Cottens et celui d'Autigny-Chénens, tout en restant chacun autonome, vont collaborer pour faciliter l'organisation familiale en fonction du travail des parents, y compris pendant une partie des vacances scolaires d'été. Le courrier pour les inscriptions sera distribué dans le courant du mois de mars.

Recherche de personnes: le conseil des parents du cercle scolaire, constitué de 3 représentants par commune, cherche pour Cottens deux nouvelles personnes pour remplacer M^{mes} Solène Gendre et Isabelle Taylor, qui nous quittent à la fin de leur mandat. Un tout grand MERCI à elles pour leur implication et leur dévouement. Si des personnes sont intéressées à rejoindre ce Conseil, je suis à disposition pour tout renseignement.

Je terminerai ce petit tour d'horizon en vous confiant un souci qui ressort fortement depuis quelque temps: les divers acteurs de l'école constatent chez quelques élèves, vraiment une minorité, un manque flagrant de respect envers les autres élèves, voire envers les adultes... Je tiens ici à remercier tous les parents qui prônent encore ce respect et les enfants qui l'appliquent. Jean-Jacques Rousseau, célèbre écrivain et philosophe du siècle des Lumières disait déjà: «La première loi du bonheur est le respect des autres.»

Jean-Bernard Siggen

LES PAGES DES SENIORS

Repas à domicile: le savez-vous?

La commune organise depuis fort longtemps un service de livraison de repas à domicile. Peut-être que certains habitants l'ignorent encore et c'est bien la raison de ce rappel. Ce service, de midi uniquement, s'adresse donc aux personnes vivant à domicile rencontrant des difficultés à préparer leurs repas parce qu'elles sont fragilisées ou en raison de leur état de santé, de leur âge ou d'une convalescence.

Les repas sont préparés par le restaurant de la Résidence St-Martin et livrés à domicile par une équipe de bénévoles entre 11h30 et 12h. Le prix du repas s'élève à CHF 13.–. Ce service fonctionne du lundi au vendredi; il n'y a pas de livraison les samedis et dimanches.

En cas d'intérêt, contactez l'administration communale au 026 477 93 00.

Marie-Claude Clerc

Sondage sur les besoins d'entraide des seniors

Les principaux résultats du sondage sur les besoins d'entraide adressé à tous les seniors (272 au 31 décembre 2025) durant le mois de janvier sont les suivants:

- > Le taux de réponse atteint 22,5%.
- > Plus de 40 personnes indiquent n'avoir besoin d'aucune aide ... pour le moment.
- > Un «service» de transport courte distance est jugé utile ou le serait pour 9 personnes; 7 autres personnes se disent prêtes à assurer ce service de transport en échange «d'une rémunération honnête».
- > 8 personnes sont intéressées par un service régulier de ramassage des déchets à domicile.
- > 19 personnes se sont inscrites à la conférence sur la diminution des capacités auditives

Entraide transports seniors

La commission des seniors a mis ce service sur pied. L'intention étant de le rendre opérationnel dès le 1^{er} mars, il devrait maintenant fonctionner pleinement. Afin que chaque senior prenne bien connaissance de cette offre d'entraide en matière de transports (hors chaises roulantes), une nouvelle correspondance leur a été adressée personnellement. Celle-ci indique la marche à suivre en cas de besoin. Ces mêmes informations sont également accessibles sur le site internet de la commune.

Les demandes doivent être précisées: médecin, dentiste, coiffeur, ... et le temps d'attente estimé. Elles doivent être adressées dès que possible au N° tel suivant: 077 499 81 10. Les chauffeur.e.s sont bénévoles, mais les bénéficiaires les indemnisent pour les kilomètres parcourus au tarif de 0,70 frs/km. L'indemnité minimale est de CHF 5.–.

La marche à suivre détaillée figure dans la correspondance adressée à chaque senior et sur le site internet de la commune.

Service régulier de ramassage des déchets à domicile

L'organisation de ce service est confiée à la commission des seniors de la prochaine législature.

Visites à domicile

La commission des seniors a pris contact avec les 7 personnes souhaitant une ou des visites à domicile.

Nous remercions vivement toutes les personnes qui ont pris la peine de répondre à ce sondage. Vos avis et points de vue sont toujours précieux.

Marie-Claude Clerc

Agenda seniors

La promenade des seniors, ouverte à toutes les personnes retraitées, aura lieu le 21 mai 2026.

Vente des photos de l'exposition «Cottens ... retour vers le futur»

L'exposition de photos illustrant l'évolution et la vie du village du début du 20^e siècle jusqu'aux années 70 a fait revivre bien des souvenirs dans les locaux de la Résidence St-Martin. Scènes de la vie quotidienne, nouvelles routes, événements marquants ainsi que photos de famille posant devant les fermes, autant de précieux témoins d'un passé proche reçu en héritage.

Nous vous informons que ces photos sont désormais mises en vente auprès de la population ou de toute personne intéressée. Chacune d'elles peut être acquise, telle qu'exposée dans son cadre, au prix de CHF 70.– pièce.

En cas d'intérêt, prière de s'adresser à l'administration communale au 026477 93 00 ou par mail à l'adresse admin@cottens-fr.ch

Marie-Claude Clerc

Les 90 ans Mario Zandonà

Il a demandé une tarte aux pommes pour tout gâteau d'anniversaire. Le ou la pâtissier-ère de la Résidence St-Martin la lui a confectionnée – elle était très bonne – et il nous a conviés à la partager avec lui, sa proche famille et les résidents de son unité à l'occasion de ses 90 ans.

Il est comme ça Mario Zandonà, presque à s'excuser d'être là à Cottens, à s'excuser de recevoir le cadeau que la commune réserve traditionnellement à ses nonagénaires. Comment ça? Car tout de même ... il estime n'avoir guère contribué aux finances communales! Mario Zandonà ne s'est en effet établi ici que lors de son entrée à la Résidence il y a peu d'années ... en provenance de Genève. Histoire d'être plus proche de son fils établi dans la région. Et côté cadeaux, le conseil communal ne va pas introduire la proportionnelle pour le nombre d'années de domicile.

Le nonagénaire vit désormais à la Résidence St-Martin avec son épouse – qui, avec une belle franchise, dit s'ennuyer de la vie citadine. Lui, tout sourire, raconte avec cet accent qui nous transporte instantanément en Italie, l'origine de son couple, l'un venant de la région située à l'ouest de Milan, l'autre de la région située à l'est de la capitale lombarde, direction Venise. Et le miracle de la rencontre s'est produit à Genève. Signore Zandonà, buona continuazione.



SÉANCE D'INFORMATION ET DE PRÉVENTION POUR LES SENIORS

**Retraité.e.s : Les criminels connaissent
vos faiblesses ! La Police vous informe**

LUNDI 20 AVRIL 2026
10h00 - 12h00

Salle de la Tuffière
Rte du Centre 59
1727 Corpataux-Magnedens



Programme des Marches de d'avril 2026 à août 2026



→ Toutes les personnes libres le jeudi peuvent se joindre au groupe.

Aucune inscription n'est nécessaire, il faut simplement être présent au lieu de rendez-vous à l'heure fixée par le programme ci-dessous
Le programme peut être consulté sur le site « Cottens-fr.ch, au pilier public et au Denner à Cottens

jour	date	rendez-vous	Lieu	durée	h départ	h retour
jeudi	09.04.26	Place de l'église	Berlens	2h - 2h30	8h30	12h
jeudi	16.04.26	Place de l'église	Noréaz	2h - 2h30	8h30	12h
jeudi	23.04.26	Place de l'église	Wuennewil Michel R.	3h - 3h30	8h30	journée
jeudi	30.04.26	Place de l'église	Sedeilles Marcel	2h - 2h30	8h30	12h
jeudi	07.05.2026	Place de l'église	Ependes Michel R.	2h - 2h30	8h30	12h
mercredi	13.05.2026	Place de l'église	Corpataux Michel A.	2h - 2h30	8h30	12h
jeudi	21.05.2026	Place de l'église	Ecublens	3h - 3h30	8h30	journée
jeudi	28.05.2026	Place de l'église	Schmitten Yogi	2h - 2h30	8h30	12h
mercredi	03.06.2026	Place de l'église	Romant	2h - 2h30	8h30	12h
jeudi	11.06.26	Place de l'église	Le Bry Michel A.	2h - 3h30	8h30	12h
jeudi	18.06.2026	Place de l'église	Broc	3h - 3h30	8h30	journée
jeudi	25.06.2026	Place de l'église	Cugy Marcel	2h - 2h30	8h30	12h
jeudi	02.07.2026	Place de l'église	St-Ours Yogi	2h - 2h30	8h30	12h
jeudi	09.07.2026	Place de l'église	Villarsel-le Gibloux Michel A.	2h - 2h30	8h30	12h
jeudi	16.07.2026	Place de l'église	Gorges de l'Areuse Marcel	3h - 3h30	8h30	journée
jeudi	23.07.2026	Place de l'église	Vuisternens-dt-Romont	2h - 2h30	8h30	12h
jeudi	30.07.2026	Place de l'église	Gumefens Michel A.	2h - 2h30	8h00	journée
jeudi	06.08.2026	Place de l'église	Chatonnaye Yogi	2h - 2h30	8h30	12h
jeudi	13.08.2026	Place de l'église	Les Paccots	3h - 3h30	8h30	journée



Ensemble pour demain. Depuis 1826.

Nicolas Bouquet, Conseiller en assurances et prévoyance
T 026 347 33 48, nicolas.bouquet@mobiliere.ch

la Mobilière

Agence générale Fribourg Région
Julien Descloux
mobiliere.ch/fribourg



2178276



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

COPIE

10 FEV. 2026

Service de la sécurité alimentaire et
des affaires vétérinaires SAAV
Amt für Lebensmittelsicherheit
und Veterinärwesen LSVW



STS 0161

Service de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires
Impasse de la Colline 4, 1762 Givisiez

Commune de Cottens FR
Route du Centre 20
Case postale 36
1741 Cottens FR

Laboratoire

Impasse de la Colline 4, 1762 Givisiez

T +41 26 305 80 00

www.fr.ch/saav

Givisiez, le 06 février 2026

Courriel: saav-cc@fr.ch

RAPPORT D'ANALYSE

V 1

N° de dossier :26-FR-5602

CONTEXTE

But du contrôle : Autocontrôle / Eau potable / Commune de Cottens FR
Prélèvement du : 03.02.2026 Effectué par : Monsieur Christophe André YERLY Date arrivée : 03.02.2026
Météo des dernières 24 heures: sec
Météo 2-5 jours avant le prélèvement: sec
N° mandat DG Aqua : TTE3241

RÉSULTATS



N° d'échantillon :26-2483 - Eau potable dans le réseau de distribution, traitée
ou non traitée.

Secteur : 001 - réseaux de distribution Cottens FR (zones inférieure et supérieure)
Lieu de prélèvement : 04 - supermarché Denner, local technique, Route de Fribourg 44, Cottens FR
Température de l'eau : 6.9 °C
Statut de distribution : Distribuée dans le réseau / En service

Analyses physico-chimiques

Méthode-N°	Paramètre	Unité	Résultat	Norme
FR-LC-M-537-015	Couleur*		incolor	incolor
FR-LC-M-537-018	Conductivité électrique (20 °C)	µS/cm	565 ± 11	
FR-LC-M-537-112	Turbidité	UT/F	0.04 ± 0.03	max. 1
FR-LC-M-537-037	Nitrite	mg/L	<0.05	max. 0.10
FR-LC-M-537-037	Nitrate	mg/L	17 ± 2	max. 40
FR-LC-M-537-038	Ammonium	mg/L	<0.05	max. 0.10
FR-LC-M-537-039	Dureté totale	°fH	32.2 ± 1.3	
FR-LC-M-537-038	Calcium	mg/L	102 ± 4	
FR-LC-M-537-038	Magnésium	mg/L	16 ± 0	

Analyses microbiologiques

Méthode-N°	Paramètre	Unité	Résultat	Norme
FR-LB-M-530-004	Germes aérobies mésophiles	UFC/ml	2	max. 300

Direction des institutions, de l'agriculture et des forêts DIAF
Direktion der Institutionen und der Land- und Forstwirtschaft ILFD

Xavier GUILLAUME
Chimiste cantonal



10 ANS
DE GARANTIE
ET D'ASSISTANCE



TOYOTA URBAN CRUISER

Compact, 100% électrique et prêt pour plus d'aventures.
Disponible maintenant au garage 026 477 90 90

LIMAT

GARAGE  NEYRUZ



VOTRE FUTURE CRÈCHE !

FUNPLACE

"Nous Cultivons des Petits Artistes"



Vous avez besoin d'un moyen de garde pour votre/vos enfant(s)?
Ne cherchez pas plus loin!
Venez découvrir votre future crèche et sa FunTeam

Prendre RDV pour une visite?

Pré-inscrire votre enfant?

FunPlace (Cottens) Sàrl
Rte de Belmont 4
1741 Cottens

cottens@funplace.ch
076 545 17 32





La commune de Cottens, par le biais de sa commission d'animation, participe cette année au « Duel intercommunal Coop » de suisse bouge.

Ce programme vise à encourager la population à pratiquer une activité physique durant tout le mois de mai. Durant cette période, chacune et chacun peut accumuler des minutes de mouvement pour sa commune, soit en pratiquant une activité sportive de manière individuelle, soit en participant aux activités proposées par sa commune. Le but est de comptabiliser le plus grand nombre de minutes de mouvement possible pour notre commune, et peut-être, remporter le titre de « la commune de Suisse qui bouge le plus » !

C'est pourquoi, des activités seront proposées du 1^{er} au 31 mai 2026. L'objectif principal est que chaque participant/e éprouve du plaisir à pratiquer une activité physique. Le concept met l'accent sur le plaisir de bouger, sans pression de performance, ainsi que sur le plaisir de partager un moment en famille ou entre amis.

Si vous êtes intéressé à participer à ce projet en proposant une activité (cours de yoga, pilates, zumba, vélo, jogging, parcours d'obstacles, course d'orientation, etc) vous pouvez prendre contact avec M. Marc-Antoine Sauthier à l'adresse e-mail ma.sauthier@cottens-fr.ch. Un programme détaillé sera ensuite établi et toutes les personnes intéressées pourront participer aux activités proposées.

De plus, une journée spéciale sera organisée un samedi durant le mois de mai, au cours de laquelle diverses activités seront proposées (la date vous sera confirmée prochainement).

Chacune et chacun pourra également accumuler et enregistrer des minutes de mouvement pour sa commune en pratiquant librement des activités individuelles. Il suffira pour cela de créer un compte sur le site internet de la manifestation.

Vous trouverez toutes les informations nécessaires sur le site internet www.duelintercommunalcoop.ch et sur le site de la commune : www.cottens-fr.ch dès la mi-avril.

Nous espérons que vous serez nombreuses et nombreux à prendre part à ce duel intercommunal... Ensemble, relevons le défi et faisons grimper le compteur de minutes pour notre belle commune de Cottens !

La commission d'animation



École de chant de Sarine-Ouest

TU AIMES CHANTER ? REJOINS-NOUS !

DE 4 et 8 ans

ÉVEIL VOCAL, 16h15-16h45
TOURNESOLS, 16h15-17h
avec Lucile Dessibourg

DE 9 à 15 ans

CHOEUR DE JEUNES, 17h-18h15
dirigé par Jean-Louis Raemy

Tous les jeudis

(sauf vacances scolaires)
à la salle paroissiale d'Onnens

❖ Inscris-toi dès aujourd'hui ❖



www.ecoledechant-sarine-ouest.ch



ENVIE DE TESTER ?

**CONTACTE-NOUS POUR UN COURS
D'ESSAI GRATUIT**

079 486 74 74 (JEAN-LOUIS)
079 478 91 26 (LUCILE)



BÂTIMENT
GÉNIE CIVIL
RÉNOVATION

Pierre Borne

info@borne-construction.ch
Tél : 079 813 80 80
www.borne-construction.ch

Une entreprise du village au service de vos projets

fiabilité - qualité - proximité





La forêt, un patrimoine vivant

*L'Association des propriétaires forestiers privés du district de la Sarine
à votre service*

Préserver et valoriser nos forêts

Les forêts sont un trésor collectif ; elles nous protègent, nous accueillent, produisent du bois et abritent une biodiversité précieuse. Pour qu'elles puissent continuer à fournir ces différentes prestations, les forêts ont besoin d'un entretien régulier.

QUI SOMMES-NOUS ?

Une association au service des propriétaires privés

Les forêts privées représentent 41% de la surface forestière du canton de Fribourg ; dans le district de la Sarine, ce chiffre s'élève à plus d'un tiers. Ces dernières constituent ainsi une richesse collective pour nos paysages, notre biodiversité et notre qualité de vie.

Créée en 2023, l'APF-Sarine regroupe plus de 130 membres et a pour mission de promouvoir une gestion forestière durable et soutenir les propriétaires privés ainsi que leurs intérêts. Pour répondre à ces défis, notre association offre des services et des outils pour entretenir et valoriser les forêts privées sarinoises tout en contribuant à développer l'économie forestière locale.

Une équipe proche de vous

APF-Sarine est constituée d'un comité et d'un réseau de propriétaires engagés, accompagnés par un responsable forestier compétent, qui mettent leur savoir-faire au service de vos forêts privées.

QUE PROPOSONS-NOUS ?

Des services pour une forêt vivante et durable

Préserver et valoriser nos forêts, c'est investir dans l'avenir. Ce faisant, nous favorisons un milieu propice à la faune et la flore d'une part, et d'autre part, préparons nos forêts à être plus résilientes face au changement climatique.

Des activités, rencontres et échanges

Outre notre engagement pour le développement d'une économie forestière locale, nous organisons, chaque année des sorties et activités de sensibilisation. En devenant membre, chaque propriétaire contribue à préserver et à tirer parti de son patrimoine forestier. Contactez-nous pour bénéficier de ces avantages.

Consultez notre site web : www.apf-sarine.ch

Devenez membre : <https://www.apf-sarine.ch/devenir-membre>

Recevez conseils et analyse gratuites : forestier@apf-sarine.ch

+ 41 79 216 84 74

Belfaux, septembre 2025

Adrien de Steiger et Ana-M. C. Gomes

Président et secrétaire de l'APF-Sarine



Comité, de gauche à droite : Daniel Francey (membre), Alexandre Julmy (vice-président), Marianne Dey (membre), Raphaël Clément (forestier responsable), Adrien de Steiger (Président), Ana-M. C. Gomes (secrétaire), David Yerly (membre).

Valorisez votre forêt !

VOS ARBRES ENTRE DE BONNES MAINS

Nos services comprennent :

- Analyse du potentiel de votre forêt
- Conseils personnalisés
- Initiation de projets
- Location de tablette centimétrique
- Optimisation des processus
- Organisation des travaux forestiers
- Abattage & commercialisation de bois
- Mise en relation avec les acheteurs

Visitez notre site web www.apf-sarine.ch pour plus d'informations sur nos missions et services.

● ● ● ● Agenda de la bibliothèque

Avril → Juillet

Avril

Mercredi 1	10h-11h	Né pour lire
Mercredi 1	14h30-15h	Chasse aux oeufs de Pâques
Vendredi 24	16h45-18h	Achats Payot (club de lecture 9-12 ans)
Samedi 25	9h-11h	Jeux vidéo en duo enfant-adulte

Mai

Mercredi 6	15h-17h	Jeux de société
Mercredi 20	13h30-15h	Atelier du petit druide
Mercredi 27	14h-15h	Heure du conte
Vendredi 29	16h45-17h45	Club de lecture 9-12 ans

Juin

Vendredi 12	10h-11h	Né pour lire
Mercredi 17	14h-15h	Atelier de sophrologie

Juillet

Mercredi 1	14h-15h30	Atelier carnet de voyage
------------	-----------	--------------------------

● ● ● ● Fermeture estivale

13 au 25 juillet :
ouverture uniquement mercredis et samedis

27 juillet au 16 août :
fermeture estivale





Être aidé
quand
on aide

Aide aux proches

Vous vous occupez régulièrement à domicile de votre conjoint ou parent âgé, malade ou en fin de vie ?

Notre personnel qualifié et expérimenté prend soin ponctuellement ou régulièrement de votre proche en votre absence.

Que ce soit pour reprendre votre souffle, un impératif, des vacances, un rendez-vous médical ou de loisir, ou toute autre raison, **vous avez la possibilité de faire appel à notre service de relève.**

**N'hésitez pas
à nous contacter**

026 347 39 79

Du lundi au vendredi de 7h30 à 11h30

Croix-Rouge fribourgeoise
Aide aux proches



Rue G.-Techtermann 2
1701 Fribourg

aide.aux.proches@croix-rouge-fr.ch



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG
Direction de la santé et des affaires sociales DSAS
Direktion für Gesundheit und Soziales GSD



Gesundheitsförderung Schweiz
Promotion Santé Suisse
Promozione Salute Svizzera

Si vous préférez être contacté, retournez-nous le bon ci-dessous dûment rempli par courrier ou par e-mail.



— **BON** —
**3 HEURES
GRATUITES**

POUR NOTRE SERVICE DE RELÈVE

1 bon par famille

Nom :

Prénom :

N° de téléphone :

Adresse :

.....

NPA et Lieu :

E-mail :

PET-RECYCLING SCHWEIZ



CERTIFICAT ENVIRONNEMENTAL

COMMUNE DE COTTENS
1741 COTTENS FR

point de collecte de PET-Recycling Schweiz, a collecté un total de

4971 KILOGRAMMES

de bouteilles à boissons en PET en 2025. Ces quelques 180447 bouteilles ont été recyclées par PET-Recycling Schweiz puis transformées en PET recyclé de qualité. Outre la production de matières premières précieuses, cette collecte a permis les économies suivantes en faveur de l'environnement:



**ENVIRON 13173 KILOGRAMMES
DE GAZ À EFFET DE SERRE**



**ENVIRON 3554 LITRES
DE PÉTROLE**

L'élimination correcte des bouteilles à boissons en PET est un moyen simple de promouvoir la protection du climat, d'économiser l'énergie, de réduire les déchets et de préserver les énergies non renouvelables.

Merci pour votre engagement. Chaque bouteille compte!



Jean-Claude Würmli
Directeur

11838



PET-Recycling Schweiz, Hohlstrasse 532, 8048 Zurich, info@prs.ch, petrecycling.ch



ProginServices Sàrl 

Déchetterie ■ Location ■ Services

☎ 079/813.60.88

CONCIERGERIE

- Nettoyage d'entretien, régulier et fin de bail
- Travaux d'entretien (menuiserie, sanitaire,...)
- Gestion des déchets, valorisation et évacuation
- Contrôle et entretien des locaux techniques CVS
- Entretien et aménagement de l'ensemble des extérieurs



Service pour toutes et tous

- ❖ Privé
- ❖ Entreprise
- ❖ Régie immobilier/PPE
- ❖ Bâtiment communaux

Service de piquet

- 24h sur 24
- 7j sur 7
- 365j par an
- Pour apport des clés, dépannage, maintenance, déneigement, événement extraordinaire.



www.ProginServices.ch – Route du Villars d'Avry 16, 1645 Le Bry
info@progin-services.ch – 079 813 60 88

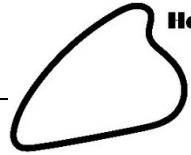


ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Renouvellement du site pédagogique

Forêt de Moncor à Villars-sur-Glâne

au Bois
de mon
Cœur im Wald
meines
Herzens



Venez découvrir la forêt sous un angle nouveau !

Six mascottes vous invitent dans un monde passionnant et méconnu que ce soit sous terre ou dans les airs.

Le **champignon mycorhizien** vous présentera son action essentielle à la vie des arbres et au développement de son système racinaire. Explorez sa grande toile et découvrez son message caché.

L'**écureuil** perché là-haut dans la canopée vous révélera ses secrets : sa stratégie pour se protéger des prédateurs, ses soucis à la suite du dépérissement des vieux hêtres dû aux canicules.

Le **tritron** vous accueillera dans ses étangs et la futaie des géants, arbres centenaires aux histoires improbables à écouter sur place. Dévoilera l'importance de la biodiversité et des milieux humides pour sa survie et celle de nombreuses espèces animales.

Le **geai des chênes** vous guidera sur sa passerelle à plus de 10 mètres de hauteur au sein des couronnes de bouleaux, érables, tilleuls et mélèzes. Racontera l'impact du terrible ouragan Lothar de 1999 et les défis de la forêt face aux changements climatiques.

La **chauve-souris** vous immergera dans les secrets de sa vie nocturne : son appétit gargantuesque d'insectes de nuit, l'importance de ses déjections dans le cycle de la vie au sol, ou encore, la qualité de l'eau fournie par ce grand filtre naturel de l'humus forestier.

Le **bostryche typographe** vous exposera sa vie de mineur dans un labyrinthe de galeries sous l'écorce, sa dépendance aux épicéas laminés par le changement climatique et l'importance du bois mort source de vie pour de nombreux insectes.

Le Bois de mon Cœur vous propose bien plus encore :

- Une dizaine de contes à écouter
- Plus de 20 activités didactiques en forêt
- Un sentier botanique et ornithologique
- Une foule d'informations supplémentaires sur le site.



Nous collaborons avec le Musée d'histoire naturelle qui propose des activités chaque dernier dimanche du mois à la Chaumière de la chauve-souris : www.fr.ch/mhnf/la-chaumiere-de-la-chauve-souris

Le clic utile : www.auboisdemoncoeur.ch

Illustrations : Lucie Fiore

Hauterive, janvier 2026

Frédéric Schneider

Ingénieur forestier du 1^{er} arrondissement forestier
Service des forêts et de la nature

5ÈME
EDITION

AU COUVERT FORESTIER DE COTTENS - BOIS DE CHAVAILLES
CERVELAS ET PAIN OFFERTS

LA FÊTE DU CERVELAS

Organisée par
l'Amicale de Cottens



**VENEZ
NOMBREUX**

**30 MAI 2026
DÈS 17H**

VENEZ
PLUTÔT
À PIED

N'oubliez pas vos
COUTEAUX SUISSES



TOMBOLA • MUSIQUE
CHÂTEAU GONFLABLE
BOISSONS SUR PLACE
COLLECTE EN FAVEUR
D'UNE ŒUVRE CARITATIVE

DB CONSEIL

Votre partenaire de confiance

Vous avez un projet immobilier, un refinancement ou souhaitez optimiser votre prévoyance ?

**OBTENEZ LES MEILLEURS TAUX HYPOTHÉCAIRES
ET RÉALISEZ VOTRE PROJET IMMOBILIER !**

Chez DB Conseil, nous vous accompagnons de manière indépendante et personnalisée dans toutes vos démarches :

- **FINANCEMENT HYPOTHÉCAIRE**
- **GESTION FINANCIÈRE ET PATRIMONIALE**
- **ASSURANCES, PRÉVOYANCE**
- **RECHERCHE DE VOS AVOIRS DU 2ÈME PILIER**

Notre objectif : vous offrir les meilleures conditions du marché grâce à un suivi professionnel et transparent.



Contactez-nous dès aujourd'hui pour un entretien sans engagement.



Daniel Bouzon

+41 79 754 00 08

daniel.bouzon@db-conseil.ch

www.db-conseil.ch



EP:AMADEUS

HOME & PROFESSIONAL
ELECTRONICS



HOME

TV, AUDIO, INFORMATIQUE,
SMART HOME



PRO

EDUCATION, TRANSPORTS, COMMERCES,
HOTEL, ENTREPRISES, SPORTS



● www.amadeus-ag.ch

● Avry - Montreux - Interlaken



ORA
STUDIO

PRENDS TON ENVOL AVEC ORA

Cours de **Pole, Yoga Aérien, Acroyoga et Cerceau**, pour enfants, ados et adultes, tous niveaux.

ORA Studio, Route André Pillier 33G, 1762 Givisiez
 orastudioch@gmail.com | 079 288 50 05
 www.orastudio.ch | @orastudio.ch

Visite notre site



Couture+
sur-mesure

rideaux
voilage
fourrure
cuir

Sandra Baudois
Route du centre 28
1741 Cottens

Sur rendez-vous
zenzafou@gmail.com
079 673 72 08



Pour vos fêtes et manifestations

Notre expérience nous permet de vous proposer la meilleure solution pour chaque événement.

Boucherie de Cottens

Route de Fribourg 44
1741 Cottens
026 477 00 95

www.boucherie-cottens.ch
boucherie.cottens@bluewin.ch

AGENDA

Avril 2026

- Lu 6 Chasse aux œufs,
Commission animation
- Sa 11 Loto, Jeunesse
- Sa 18 Loto, Fanfare
- Sa 25 Loto, Tireurs

Mai 2026

- Sa 9 Loto, Fanfare
- Sa 30 Fête du cervelas, Amicale

Juin 2026

- Sa 13 Tournoi pétanque interne,
La Pétanque





Vous aimez consommer local.
Faites-le aussi avec votre banque.



**Banque Cantonale
de Fribourg**

simplement ouvert